

Le dix mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie de Nanteuil-lès-Meaux, sur une convocation en date du 20/02/2026 en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi des articles L.5211-1 et L.5711-1 du même code.

**Etaients présents :** SARAZIN Régis, DELORME Pierre, HUDE Emmanuel, GRANDJEAN Etienne, PECHARMAN Jean-Luc, BACHMANN Michel, LEAL Marie, AIREAULT Luc, ROUQUETTE Marc, ATTALI Didier, LELOUP Julien, LEMAIRE Denis.

**Absents excusés :** DUPRE Jean-Pierre, COUROYER Pascal, MESSANT Francis, POIGNARD Hervé, VILLETTE Jean, COURTIER Romain, VYT Vincent, MEZE Manuel.

**Absents :** JARDINIER Patrick, MARTIN Philippe.

M. ATTALI Didier a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### LE CONSEIL SYNDICAL,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5217-10-4 précisant que le projet de budget du syndicat est préparé et présenté par le Président qui est tenu de le communiquer aux membres du Conseil Syndical 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget, le 20 février 2026 dans le cas présent,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**VU** le Débat d'Orientation Budgétaire 2026, approuvé lors de la séance du Conseil syndical du 17/02/2026,

**VU** la proposition de Budget Primitif 2026 de Monsieur le Président, ci-annexée,

**CONSIDÉRANT** les inscriptions budgétaires au titre du Budget Primitif 2026, sans reprise des excédents de l'année 2025.

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**VOTE** par chapitre, le Budget primitif 2026 qui s'équilibre, par section, en dépenses et en recettes comme suit :

<u>SECTION</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Fonctionnement</u>	2 049 607 €	2 049 607 €
<u>Investissement</u>	1 796 108 €	1 796 108 €
<u>Total</u>	<b>3 845 715 €</b>	<b>3 845 715 €</b>

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
Le : \_\_\_\_\_

et publication ou notification  
Le : \_\_\_\_\_

**APPROUVE** le Budget Primitif 2026.



Le Président,  
Régis SARAZIN